

"Il faut tenir une résolution parce qu'elle est bonne, non parce qu'on l'a prise"
(François de La Rochefoucauld)

@cgt.adnsea@gmail.com
Facebook : cgtadnsea

Janvier 2013 - numéro 3

C'est une année nouvelle qui démarre avec son lot de vœux, d'espoir, de souhaits et de résolutions
Le syndicat CGT ADNSEA tient à vous souhaiter une bonne année 2013 placée sous le signe, nous l'espérons, de la prise en compte des revendications et des besoins des salariés...
Nous souhaitons que cette année 2013 ait du sens et soit porteuse de sens à tous niveaux...

Rapprochement ADNSEA/ADSSEAD

Lors du CCE du 18/12/12, le rapport APEX relatif au rapprochement ADNSEA/ADSSEAD a été présenté. Pour la DG, il s'agit d'une volonté politique de renforcer ces associations face aux financeurs, d'anticiper l'évolution du secteur. Les élus questionnent, quant à eux, la déclinaison concrète des intentions présentées dans ce projet.

Ci-dessous, les contours du projet fin décembre :

2013 verra la coopération renforcée des 2 associations sans rentrer dans les déclinaisons opérationnelles : il est donc difficile d'estimer les impacts sur les conditions de travail des salariés. Les difficultés portent sur des logiques de territoires différentes, sur l'augmentation de la structure hiérarchique, avec risque de réduire la capacité d'autonomie dans les services et pour les salariés. Le contenu des négociations sur la reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale (UES) fixera le cadre de l'avenir. Les IRP perdurent jusqu'à leur terme si elles correspondent aux périmètres. A défaut, il faudra en redéfinir et procéder à de nouvelles élections.

2014 : fusion avec impact sur les conditions de travail des salariés, co-existence de l'hébergement et du milieu-ouvert, renégociation des accords collectifs pour 370 salariés. A la fusion, l'UES tombe et il y a nécessité d'une nouvelle organisation des IRP.

Il faut rappeler que le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social (GCSMS) était composé de 4 membres fondateurs : l'ADNSEA, l'ADSSEAD, l'AIAMV (Aide aux victimes) et l'AREAS. L'AREAS a rejoint le Pôle Inclusion Sociale, l'AIAMV rejoindrait l'ADSSEAD qui elle-même rejoindrait l'ADNSEA. Les 4 membres fondateurs deviendraient une seule entité : l'ADNSEA.

La DG a présenté le cadre juridique de ce rapprochement avec la création du PPE, la mutualisation de fonctions supports des sièges (recherche, communication, RH, Finances, informatique), une direction commune, un observatoire de l'adolescence.

Extrait de la délibération du CCE : "Les élus CCE ne peuvent émettre un avis éclairé car ils ont eu connaissance d'une carence d'info/consultation concernant les CE et CHSCT du PMS et du PIS sur ce sujet alors que la mutualisation des fonctions supports concerne et impacte tous les pôles de La Sauvegarde".

Concernant la consultation sur le projet de réforme de la gouvernance et des statuts de l'association : avis défavorable.

LA PROCHAINE AG DU PERSONNEL
AURA LIEU le 28 MARS

Quoi de neuf dans les pôles ?

Sur le **Pôle Inclusion Sociale**, nous souhaitons la bienvenue aux salariés de l'AREAS qui rejoignent ce pôle. Des élections partielles ont lieu courant janvier pour des sièges sur ce CE de pôle.

Sur le **Pôle Protection de l'Enfance**, il y a également des élections pour des sièges de suppléants DP sur les services ARIA qui n'ont plus de représentant.

Depuis le 1er janvier 2013, MH. BOUDIN est responsable du dispositif de l'hébergement disséminé, sous la direction de C. ROBINET. Pour autant, rien ne change dans l'attente de l'avis des IRP.

Sur le **Pôle Médico-Social**, les relations avec les IRP restent difficiles... Le représentant de l'employeur lance les consultations demandées par le CCE sur le rapprochement Sauvegarde/ADSSEAD mais il semble que, pour autant, cela ne soit

pas vécu par celui-ci comme un moyen d'échanges et de réflexions avec les élus et représentants des salariés... Les ordres du jour des CHSCTs et du CE PMS sur ce point ont été envoyés sans signature ni négociation avec les secrétaires et en dehors des délais réglementaires...consultation des IRP : rythme effréné et pure formalité ?

Sur le **Pôle Addictologie/Siège/Service Droit**, Sarah DHARANCY est directrice de la communication et des systèmes informatiques.



Info du droit...Droit aux infos !

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) permet au salarié de prendre l'initiative d'un départ en formation dans le cadre d'un projet partagé avec l'employeur. Un salarié à temps plein en CDI capitalise 20 heures/an dans la limite de 120 heures. Le calcul est proratisé pour les temps partiels et les CDD (condition d'ancienneté).

En janvier 2013, votre solde DIF sera inscrit sur votre fiche de paie.

Depuis 2008, le DIF est transférable en cas de changement d'employeur.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de Sylvie SERGENT, animatrice de commission formation du CCE (contact : SISAA Lille/PIS) ainsi que du correspondant formation de votre établissement.

Hébergements disséminés

Ce jeudi 24 janvier 2013, la mobilisation des salariés des services SAIGA (services ARIA), SAE IFD, SAE DIVA, Chambres en ville (CA de Phalempin) soutenue par l'intersyndicale CGT-SUD ADNSEA, a payé !

Il a été accordé la suspension de la procédure d'information-consultation des IRP et la suspension de la tenue des réunions de travail relative à la mise en place du service d'hébergements disséminés en attendant le résultat des discussions du 13 février 2013.

Le 13 février 2013 s'ouvrira une discussion sur l'implantation du service et de ses conséquences, en présence de Mr Cacheux, nouveau Directeur Général Adjoint en charge du pôle protection de l'enfance. Les salariés y seront accompagnés d'élus des IRP et de représentants Syndicaux.

Du côté des négociations

Retour des négociations du 14 janvier 2013 :

- projet de protocole sur les NAO 2012
- ouverture des négociations sur les contrats de générations et les contrats d'avenir en attente du projet de loi définitif
- demande des organisations syndicales de négociations autour des conditions d'exercices des mandats d'élus pour les assistantes familiales et les surveillants de nuit.
- fin des négociations de la GPEC en attente des avis des IRP
- les modalités et application de l'accord ARTT
- les négociations sur les RPS restent ouvertes

Agenda

Les prochains CCE : 22/01/13, 12/02/13, 19/03/13, 21/05/13, 18/06/13

Les prochains CE (tous pôles) : les 17/01/13, 07/02/13, 14/03/13, 11/04/13, 16/05/13, 13/06/13, 11/07/13

Les prochains CHSCT :

- CHSCT Dispositif Enfance PPE, le 13/02/2013
- CHSCT commun PPE, le 04/02/2013 reporté
- CHSCT du dispositif des ITEP, le 07/01/2013, le 10/01/2013, le 21/01/2013, le 07/02/2013
- CHSCT cmpp/petite enfance, le 07/01/2013, le 21/01/2013, le 07/02/2013

Les négociations en cours et à venir : accord Séniors, Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), GPEC, contrat de génération.

I. VANNESTE (07 61 56 45 66) est assistée de F. BOUDIN et JF. DAILLIEZ depuis janvier 2013.

Reprise des négociation Sauvegarde/Adsseed sur l'UES le 28/01/13

Du côté du CCE...

Les élus s'abstiennent sur le projet de création d'un Fonds de dotation de La Sauvegarde du Nord, soit l'entrée du mécénat privé dans notre Association.

Evolution du service Droit des jeunes : les CE et CHSCT ont refusé de se prononcer sur la restructuration de ce service et donc sur la suppression d'un poste de juriste. Les élus demandent un éclairage précis sur la situation économique.

Consultation sur le projet d'organisation de l'IME Lino Ventura : Le CCE a émis un avis favorable en rappelant certains engagements énoncés par la DG : ne pas modifier les contrats de travail et maintenir dans l'emploi, mise en œuvre prioritaire de formation pour les salariés dont les postes seraient fragilisés, mise en place d'une démarche participative et réflexion sur la constitution d'un 6ème groupe en lien avec les salariés de l'IME ainsi que les IRP.

Actions sociales et culturelles : suite à l'AG des salariés ADNSEA/ADSSEAD, création d'un site internet dédié. Ce projet est estimé à 4000 € et sera financé par le budget œuvres sociales du CCE.

Concernant le reliquat du budget œuvres sociales du CCE, lecture de 3 délibérations CE : 2 CE souhaitent la redistribution vers les CE de pôle à hauteur du nombre de salariés, 1 CE propose que le CCE garde cette somme afin de proposer des actions à destination de l'ensemble des salariés de l'Association (mutuelle, festivités...).

La question sera tranchée lorsque les 4 CE se seront positionnés.

Questions diverses : après une année de fonctionnement, une information est faite sur l'attribution des œuvres sociales par CE :

Pôle Médico Social : 180 < 220 €

Pôle Inclusion Sociale : 150 < 210 €

Addictologie/siège/sdj : 250 < 350 €

Pôle Protection de l'Enfance : 310 €

Le DG conclut le CCE en informant les élus que la séance de négociation sur la reconnaissance d'une UES du vendredi 21/12/12 est "annulée". Il précise qu'elle est reportée à une date qu'il ne peut donner aujourd'hui.

La commission logement du CCE

Safia TEBOU, animatrice de la Commission Logement, a présenté en CCE du 18/12/12, un bilan de la commission logement : Participation de l'employeur : 102 000 € soit 0,45 % de la masse salariale brut. Organismes collecteurs : Vilogia et Alliance

Il semble que peu de salariés soient informés de l'existence de cette commission et des aides apportées.

Alors, n'hésitez pas à contacter Safia TEBOU (safia.t@live.fr) ou Franco BALDINU (franco.baldinu@laposte.net) et Christine BORKOWSKI (ANRU Denain) si vous avez un projet immobilier, si vous recherchez une location et/ou avez besoin d'un complément d'apport, de caution.

